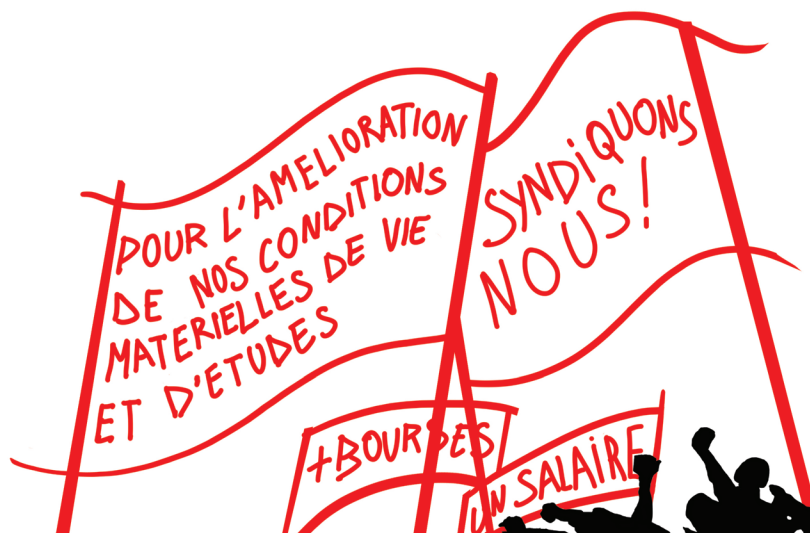


AUJOURD'HUI LES BOURSES **DEMAIN** **LE SALAIRE ETUDIANT**



**LE 1^{ER}
MAI**

Solidaires
étudiant-e-s
syndicats de luttes

PRENONS LA RUE

solidaires-etudiant-e-s.org

Depuis le début de la crise sanitaire, la précarité étudiante ne fait que s'aggraver sans que le gouvernement n'apporte de réponse satisfaisante. Cependant il faut noter que cette **précarité** n'est pas issue de la crise mais est un **problème structurel**. En effet, si la pandémie l'a aggravée et l'a mise en lumière, elle ne l'a pas créée. Ainsi, alors que la situation des étudiant-e-s ne fait que se dégrader, le gouvernement reste sourd à leurs demandes et à celles de leurs syndicats. Il est donc important de nous organiser collectivement et de nous mobiliser face à cette situation. **La solidarité de classe**, qui est devenue pour beaucoup l'une des rares manières de se nourrir, à travers les distributions alimentaires par exemple, doit également se traduire dans cette **mobilisation**. Tout comme les travailleur-se-s, **les étudiant-e-s sont exploité-e-s**. En effet, nous considérons les étudiant-e-s comme des **"travailleurs/ses en période de formation"**, ce qui implique que celle-ci fait partie intégrante du processus nous dirigeant vers le travail aliéné :

- D'un point de vue global, les universités fonctionnent de plus en plus comme des entreprises avec des logiques de rentabilité.
- La professionnalisation des cursus force les étudiant-e-s à travailler pendant leur formation par le biais de stages obligatoires, d'alternance etc.
- Les bourses sur critères sociaux n'étant pas assez élevées (que ça soit en terme de nombre ou de montant), environ la moitié des étudiant-e-s sont salarié-e-s pendant leurs études (ajoutons à cela celles et ceux qui travaillent au noir). Ils et elles occupent la plus grande majorité du temps des postes précaires, parfois légitimés par des "contrats étudiants" ultra flexibles.

- Les étudiant-e-s fournissent un travail intellectuel (par le biais des TD par exemple) qui n'est d'ailleurs pas leur possession mais souvent appartient à l'université ou à l'enseignant-e. Nous pouvons donc dire que l'exploitation étudiante possède des traductions plurielles et qu'elle n'est pas envisageable que par le prisme d'un seul point de vue. C'est un rapport de subordination à la racine des conséquences observées (précarité, pauvreté...), qui peut être vécu à plusieurs niveaux par les étudiant-e-s, qui peut couvrir des réalités multiples et ainsi toucher le plus grand nombre.

Ce processus d'**exploitation** relève de la **libéralisation de l'économie, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche** contre laquelle nous luttons depuis des années. Ainsi, au nom de cette solidarité de classe et car nous avons toute notre place dans ces manifestations, il nous semble nécessaire de nous joindre aux luttes du 1er mai. **C'est pourquoi nous appelons les étudiant-e-s à se joindre massivement aux manifestations du 1er mai, à s'organiser collectivement et à faire entendre les revendications étudiant-e-s, tout en réaffirmant la nécessité de la mise en place d'un salaire étudiant.**

De ce fait, nous exigeons :



Sur du court et moyen terme au niveau des bourses et aspects financiers

- L'augmentation du montant des bourses étudiantes d'au moins 20%
- L'abrogation de l'assiduité obligatoire
- La rémunération minimale des stages au SMIC

- La fin de la prise en compte du revenu du ou de la conjoint-e dans le calcul du droit aux bourses
- La prise en compte de l'absence d'aide de la famille dans les attributions de bourses
- La suppression de la CVEC



Sur du court et moyen terme au niveau du logement

- Le gel puis la baisse des loyers en résidences étudiantes, quel que soit le propriétaire
- Le lancement rapide d'un plan de construction de logements CROUS afin d'y loger d'ici trois ans 10% des étudiant-e-s
- La mise en place de l'encadrement des loyers dans toutes les résidences étudiantes, privées ou publiques.
- Le respect de la trêve hivernale dans les logements CROUS et la transformation des droits d'occupation précaires en baux de droit commun



Sur du long terme

- L'abolition du salariat étudiant
- La mise en place d'un salaire étudiant
- L'abandon du système Izly
- La nationalisation des résidences étudiantes



contact@solidaires-etudiant-e-s.org



06 86 80 24 45



Solidaires étudiant-e-s



@solidairesetu



@solidairesetu